

# La compagnie Scarampi et les Italiens de Meaux au XIV<sup>e</sup> siècle

Mickaël Wilmart

► **To cite this version:**

Mickaël Wilmart. La compagnie Scarampi et les Italiens de Meaux au XIV<sup>e</sup> siècle. Bulletin de la Société historique de Meaux et sa région, 2004, pp.61-74. halshs-00424997

**HAL Id: halshs-00424997**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00424997>**

Submitted on 19 Oct 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La compagnie Scarampi et les Italiens de Meaux au XIV<sup>e</sup> siècle**

*Mickaël WILMART*

Les sources de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ne sont pas assez prolixes pour que l'historien puisse approcher de façon détaillée la vie économique meldoise. Assurément, la ville de Meaux connaît, pendant cette période, un véritable essor. L'apparition d'une foire annuelle à Saint-Lazare dans les années 1320<sup>1</sup> en est significative. Cet essor économique peut être illustré également par la présence de grandes - voire très grandes - fortunes comme celle de Jean Rose. Il faut aussi tenir compte de l'installation durable dans la ville de marchands italiens dont l'opulence surpasse largement la richesse des autochtones.

Mise hors du cycle des foires de Champagne, dotée d'une production drapière d'importance secondaire, la ville de Meaux n'est a priori pas un centre économique attractif pour les marchands étrangers. Ces derniers préfèrent d'ailleurs s'installer dans des villes comme Provins ou Troyes au XIII<sup>e</sup> siècle au moment de l'apogée des foires<sup>2</sup>. Pourtant, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, une compagnie italienne vient s'y installer, bientôt suivie d'autres familles. L'étude de leur niveau financier et de leurs affaires nous permet d'entrevoir la prospérité meldoise de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Leurs activités multiples jouissent en effet de la position de ville-carrefour de la cité meldoise.

### *L'installation des Italiens à Meaux*

Il faut attendre les années 1290 pour voir arriver à Meaux une compagnie italienne : les Scarampi d'Asti. Le 3 septembre 1292, Antonio Scarampi et son fils Bartholomeo, ainsi que Antonio da Quarto et Jacopo Spinelli, obtiennent des lettres de bourgeoisie royale qui précisent qu'ils ne doivent plus être considérés comme lombards<sup>3</sup>. Cette arrivée à Meaux de marchands d'Asti est tardive. En effet, les hommes d'affaires astesans font leur entrée sur la

---

<sup>1</sup> La première mention de cette foire date de 1323 mais l'acte royal accordant le droit de foire à la léproserie Saint-Lazare date de 1328.

<sup>2</sup> Robert-Henri Bautier, "Les foires de Champagne. Recherches sur une évolution historique", in *Recueils de la Société Jean Bodin*, t. V, *La foire*, 1953, p. 97-147.

<sup>3</sup> Giuseppe Rosso, *Documenti sulle relazioni commerciali fra Asti e Genova (1182-1310) con appendice documentaria sulle relazioni commerciali fra Asti e l'Occidente (1181-1312)*, Pinerolo, Brignolo, 1913, acte DXCIII.

scène des foires de Champagne à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup> et s'y installent dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. En fait, l'arrivée des Scarampi et de leurs associés s'inscrit dans une deuxième vague d'émigration astésane<sup>6</sup> qui n'a pas seulement une origine économique. Luisa Castellani a, en effet, fait le lien entre ce départ de lignages importants et la crise politique que connaît Asti à partir des années 1290. Dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, les Scarampi apparaissent actifs à Asti. Ils sont mentionnés quatre fois parmi les *Sapienze* de la commune entre 1277 et 1290, participent à une ambassade en 1278 et figurent régulièrement jusqu'en 1292 comme témoins dans les actes de la commune<sup>7</sup>. Or, les Scarampi font partie des lignages gibelins d'Asti qui perdent leur influence dans les années 1290<sup>8</sup> au profit des Guelfes. Dès lors, l'émigration des Scarampi serait également d'ordre politique. Cette conclusion est renforcée par un autre élément. En 1310, Antonio Scarampi et ses fils, ainsi que leurs associés Antonio Da Quarto et Jacques Spinelli, obtiennent une confirmation de leurs lettres de bourgeoisie qui précisent que leurs épouses et leurs familles ne demeurent pas dans le royaume de France<sup>9</sup>. En 1317, la compagnie reçoit l'autorisation de se déplacer à l'étranger pour y pratiquer du commerce et l'acte indique que désormais leurs familles (femmes et enfants) vivent à Meaux<sup>10</sup>. Or, les Gibelins sont déclarés hors-la-loi à Asti en 1312<sup>11</sup>. N'ayant pas de renseignements sur la situation familiale des Scarampi entre 1310 et 1317, on peut supposer que l'installation définitive de la famille au complet correspond à l'année 1312.

En faisant de Meaux le siège de leur compagnie, les Scarampi vont y attirer avec eux d'autres familles italiennes. A leur arrivée, ils sont déjà accompagnés d'Antonio da Quarto et de Jacques Spinelli, également originaires d'Asti. Le premier reste leur associé au moins jusqu'en 1322<sup>12</sup> et la famille du second part s'installer à Coulommiers assez rapidement. Ils ont également pour associé Bernardo Bérardi<sup>13</sup> qui se met à son compte en 1325<sup>14</sup> tout en

---

<sup>4</sup> R.-H. Bautier, art. cit., p. 106.

<sup>5</sup> Exclue du commerce avec Gênes en 1226, les citoyens d'Asti s'installent alors comme usuriers dans les pays d'Outremont. Ainsi, Pierre Guturio arrive à Provins en 1235 (Henri Dubois, "Troyes, cité d'accueil au XIV<sup>e</sup> siècle : Français et Italiens", in *La Champagne, terre d'accueil de l'Antiquité à nos jours*, sous la dir. de S. Guilbert, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1994, p. 111-118).

<sup>6</sup> Luisa Castellani, *Gli uomini d'affari astigiani. Politica e denaro tra il Piemonte e l'Europa (1270-1312)*, Turin, Paravia, 1998, p. 242. Luisa Castellani n'a travaillé que sur des sources italiennes. Aussi n'a-t-elle pas réussi à identifier le lieu de résidence des Scarampi, uniquement mentionné dans les sources du Registre des Chartes et du Parlement de Paris.

<sup>7</sup> L. Castellani, *op. cit.*, p. 171.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>9</sup> Arch. nat. : JJ 56, f. 78.

<sup>10</sup> Arch. nat. : JJ 56, f. 78v.

<sup>11</sup> L. Castellani, *op. cit.*, p. 171.

<sup>12</sup> Jules Viard, *Les journaux du trésor de Charles IV le Bel*, Paris, Imprimerie Nationale, 1917, n°87.

<sup>13</sup> Arch. nat. : JJ 76, f. 62.

restant à Meaux. En 1325, on totalise ainsi sept marchands italiens installés à Meaux (voir tableau *infra*). Il est probable qu'une partie soit des anciennes connaissances des Scarampi même si leur origine n'est pas toujours précisée. Ainsi, Gaufrido Frose est originaire de Chieri, dans la même province qu'Asti.

L'organisation interne des compagnies est ici mal connue<sup>15</sup>. On retrouve des facteurs des Scarampi dans différentes localités : un dénommé Mile à Sens en 1337<sup>16</sup> ou encore François Mercier à Villeneuve-le-Roi en 1340<sup>17</sup>. Mais on ignore leur origine et leur recrutement. Il semble également que les Scarampi aient cherché à se développer en dehors de Meaux. Leur autorisation de se déplacer pour faire des affaires à l'étranger en 1317 va dans ce sens. De plus, un Scarampi s'installe à Osnabrück en Basse-Saxe à partir de 1324<sup>18</sup> mais rien n'indique qu'il vienne de Meaux.

Si le choix de Meaux pouvait surprendre, les Scarampi vont rapidement s'avérer comme une des nouvelles grandes fortunes de la ville.

### *Les finances des Scarampi*

Les Scarampi et les autres marchands italiens installés à Meaux n'ont pas laissé de livres de comptes. Pour évaluer le niveau de leur fortune, il faut donc se contenter d'actes épars où leur potentiel pécuniaire apparaît clairement et chercher éventuellement quelques points de comparaisons avec des villes voisines.

Les comptes royaux de Charles IV comportent les versements effectués par les principaux marchands italiens d'une taxe sur les mouvements financiers<sup>19</sup>. L'article correspondant de ces comptes mentionne la somme payée et le montant du total des marchés correspondant. On possède ainsi une photographie de la santé financière de ces marchands.

---

<sup>14</sup> J. Viard, *op. cit.*, n°6657.

<sup>15</sup> Sur un aspect plus général de la question : Robert-Henri Bautier, "Le marchand lombard en France aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles", in *Le marchand au Moyen Age. Actes du XIX<sup>e</sup> congrès de la S.H.M.E.S. (Reims, juin 1988)*, Nantes, CID Editions, 1992, p. 63-80.

<sup>16</sup> Arch. nat. : X<sup>1A</sup> 7, f. 187v.

<sup>17</sup> Arch. nat. : X<sup>1A</sup> 9, f. 123.

<sup>18</sup> L. Castellani, *op. cit.*, p. 250.

<sup>19</sup> R.-H. Bautier, art. cit., p. 78.

Les comptes de l'année 1325 permettent une comparaison entre les Italiens de Meaux et de Provins puisqu'à cette date, le nombre de marchands italiens taxés est le même dans les deux villes<sup>20</sup>.

Noms des marchands	Taxe payée au roi	Somme des marchés taxés
Vanno Boufant	4 l. p.	100 l. t.
Jacobo Juing	8 l. p.	200 l. t.
Theobaldo du Borg	6 l. p.	100 l. t.
Jean du Borg	8 l. p.	200 l. t.
Jean Cosse	8 l. p.	200 l. t.
Giradino et Anseleto Jacobi	10 l. p.	250 l. t.
Jacquenino Bonaint	4 l. p.	100 l. t.
<b>Total</b>	48 l. p.	1150 l. t.

Sommes des taxes payées au roi par les Italiens de Provins (1325)

Noms des marchands	Taxe payée au roi	Somme des marchés taxés
Pierre et Olivier Le Bourguignon	60 l. p.	1500 l. t.
Egero Cope	5 l. p.	100 l. t.
Guillaume de Rouveillast	10 l. p.	200 l. t.
Gaufrido Frose	30 l. p.	750 l. t.
Ludovico Laurenci	6 l. p.	150 l. t.
Bernardo Berardi	14 l. p.	350 l. t.
Bartholomeo Scarampi et ses neveux	100 l. p.	2500 l. t.
<b>Total</b>	225 l. p.	5550 l. t.

Sommes des taxes payées au roi par les Italiens de Meaux (1325)

A la lecture de ces tableaux, il apparaît que les marchands italiens installés à Meaux font des mouvements financiers beaucoup plus importants que ceux de Provins. En 1325, les foires de Champagne sont en plein déclin<sup>21</sup> et on ne peut pas imaginer un marché provinois florissant. De toute façon, les foires sont plus un lieu de rencontre entre marchands d'horizons divers que de prospérité pour les marchands de la ville. Il reste que l'on aurait pu s'attendre à ce que les Italiens de Meaux soient moins riches que ceux de Provins. Là encore, comme nous

<sup>20</sup> J. Viard, *op. cit.*, n° 6656, 6657, 6662, 6663, 6707, 6708, 6833 pour Meaux et n° 6667-6670, 6723, 6777, 6950 pour Provins.

<sup>21</sup> Pour R.-H. Bautier, les foires déclinent brutalement à partir de 1320 (R.-H. Bautier, "Les foires de Champagne... art. cit.", p. 137) Pourtant, en juin 1317, après enquête, on réduit déjà à quarante le nombre de notaires pour l'ensemble des foires de Champagne (Arch. nat. : JJ 53, f. 92v.).

le verrons, la position de Meaux, à la fois proche des foires de Champagne et du marché parisien doit jouer un rôle considérable pour la bonne santé économique de ses marchands. Cette vitalité financière trouve toute son expression dans la masse pécuniaire dont dispose la compagnie des Scarampi.

En effet, outre l'activité d'usure étudiée plus loin, plusieurs actes nous montrent les Scarampi capables de réunir rapidement des très grosses sommes. En 1336, deux des fils d'Antonio Scarampi, Jacques et Thomas, se retrouvent accusés du meurtre de Jean de Malgarde, garde de nuit de la ville de Troyes devant les bureaux de change des foires. En mars 1337, l'enquête aboutit à la reconnaissance de leur innocence, les coupables étant des marchands allemands, et les Jours de Troyes décident de les absoudre. Malgré tout, pour obtenir l'absolution royale, les deux frères doivent verser la somme de 8000 livres tournois au Trésor, somme qu'ils versent d'une traite<sup>22</sup>. La somme versée de 8000 livres est considérable. A titre de comparaison, trente ans auparavant, le revenu annuel de l'ensemble des terres de l'évêque de Meaux était de 5000 livres<sup>23</sup>.

Cette masse financière à leur disposition est loin d'être tardive. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, Antonio Scarampi achète un ensemble de châteaux et terres dans les campagnes astésane qu'il paye 115 000 florins d'or d'une seule traite<sup>24</sup>

Il semble donc que les Scarampi et les autres Italiens de Meaux connaissent une certaine prospérité. Grâce aux actes du Parlement mais aussi aux actes de recouvrement de leurs créances par le roi en 1347, on peut essayer d'approcher, d'une façon plus précise que pour Jean Rose, la nature de leurs activités.

### *Des usuriers et des marchands*

Les sept familles italiennes ont les mêmes activités et le même mode de vie<sup>25</sup>. Leur premier revenu est, bien sûr, l'usure. La liquidation des dettes contractées auprès des lombards

---

<sup>22</sup> Arch. nat. : JJ 70, fol. 127.

<sup>23</sup> Auguste Longnon, *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (1172-1361)*, t. III, Paris, Imprimerie nationale 1914, p. 124.

<sup>24</sup> L. Castellani, *op. cit.*, p. 270, n. 119.

<sup>25</sup> Mais assurément pas le même niveau de vie si on compare les chiffres d'affaires déclarés en 1325.

en 1347 donne une idée de la clientèle des Italiens de Meaux. Le tableau placé en annexe présente les débiteurs et clients des Scarampi, la compagnie la plus importante de Meaux, ainsi que leur origine géographique. Le taux d'usure est difficile à mesurer car, si on connaît le montant de la dette et le montant de la somme emprunté, on ignore la date du contrat<sup>26</sup>. La clientèle des Scarampi est essentiellement originaire de la Champagne et de l'Est de l'Ile-de-France. Sans doute ont-ils, avec leurs compagnons meldois, un quasi monopole du marché de l'argent en Brie. En effet, les livres de comptes d'une compagnie aussi importante que celle des Galeranni montrent un net déséquilibre géographique de leur clientèle autour de la capitale<sup>27</sup>. Leurs clients français sont ainsi essentiellement originaires du sud de Paris, notamment du Hurepoix<sup>28</sup>. La région de Meaux en est complètement absente. Seules les foires de Provins et de Lagny y sont mentionnées pour des transactions avec d'autres Italiens. Dans l'espace de ces trois villes, les Galeranni ne traitent aucune affaire, signe que les compagnies locales provinoises et meldoises répondent à la demande. Il faut noter tout de même que la clientèle des Scarampi occupe un espace assez vaste, des environs de Douai<sup>29</sup> au nord à Montpellier<sup>30</sup> au sud, et ouvert sur l'Ile-de-France (affaires dans le bailliage de Pontoise).

Sur les 68 débiteurs des Scarampi recensés, essentiellement à partir des actes de recouvrement de dettes rédigés en 1347-1349 et inclus dans les registres du Trésor des Chartes, 37 sont des nobles. Il n'est pas certain que ce chiffre soit représentatif de la véritable clientèle de la compagnie. En effet, les difficultés financières se multiplient pour les nobles dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup> et le paiement de leurs dettes doit être des plus délicats alors que les marchands payent peut-être mieux leurs créances. Les Scarampi prêtent également de l'argent à des institutions : la communauté d'habitants de Barbonval dans le Vermandois leur demande une avance de 400 livres parisis en 1329 pour pouvoir conserver ses franchises<sup>32</sup>. De même les communautés d'Ancerville, Aulnois-en-Perthois, Haironville et

---

<sup>26</sup> Le rôle des lombards usuriers a été traité dans : Robert-Henri Bautier, "Les Lombards et le problème du crédit en France aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles", in *Rapporti culturali ed economici tra Francia e Italia nei secoli dal XIV al XVI, atti del colloquio italo-francese (Roma 18-20 febbraio 1978)*, Rome, Giunta centrale per gli studi storici, 1979, p. 5-32. Voir aussi : Renato Bordone, "I "Lombardi" in Europa. Primi risultati e prospettive di ricerca", in *Società e storia*, 1994, p. 1-17.

<sup>27</sup> Georges Bigwood et Armand Guizweig, *Les livres de comptes des Galleranni*, Bruxelles, Palais des Académies, 1961-1962, 2 vol.

<sup>28</sup> Alain George, "Les prêts d'argent d'une société de financiers siennois au début du XIV<sup>e</sup> siècle dans le sud de l'Ile-de-France", in *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, 1965, p. 55-66.

<sup>29</sup> Enguerrand de Witasse, châtelain de Raches (Arch. nat. : JJ 77, f. 182).

<sup>30</sup> Pierre Paul et Bernard Roard, marchands (Arch. nat. X<sup>1A</sup> 10, f. 21v.).

<sup>31</sup> Guy Bois, "Noblesse et crise des revenus seigneuriaux en France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : essai d'interprétation", in P. Contamine, dir., *La noblesse au Moyen Age. Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976.

<sup>32</sup> Arch. nat. : JJ 79<sup>B</sup>, f. 28v.

Cousances dans le bailliage de Bar-sur-Aube s'endettent auprès des Scarampi, entre autres banquiers<sup>33</sup>.

Enfin, il arrive qu'un même débiteur ait comme créancier plusieurs Italiens de Meaux. C'est le cas de la famille noble de Juilly, originaire du Multien, dont plusieurs membres ont contracté des emprunts auprès des Scarampi et d'Olivier Le Bourguignon<sup>34</sup> ou de Pierre de Pacy, seigneur de Pomponne près de Lagny, endetté auprès des Scarampi et de Bernard Bérardi<sup>35</sup>. En juin 1318, Jean de Cornillon, seigneur d'Amillis, voit une partie de ses biens saisis pour le remboursement de ses dettes : 40 livres tournois à Pierre Le Bourguignon et 30 livres à Jacques Duquant<sup>36</sup>.

En dehors de ces fructueux prêts d'argent, les Italiens de Meaux profitent du marché des foires de Champagne, même si ces dernières déclinent<sup>37</sup>. Le principe marchand de la compagnie des Scarampi est simple : vendre tout ce qui peut rapporter. Ainsi, on les retrouve vendeurs de chevaux à Lagny<sup>38</sup>, négociant en vins auprès d'un marchand d'Auxerre<sup>39</sup> ou de draps auprès de drapiers de Châlons-en-Champagne<sup>40</sup>. Comme les bourgeois de Meaux, les marchands italiens investissent également dans les campagnes environnantes. Pierre Le Bourguignon verse ainsi 10 livres pour ses acquisitions de fiefs nobles en 1328<sup>41</sup>. Cette somme est largement inférieure à celle payée par Jean Rose<sup>42</sup> la même année (55 livres). Toutefois, le fils de Jacques Spineli, Blaise Spinel, devenu bourgeois de Coulommiers<sup>43</sup> verse une somme de 60 livres l'acquisition de la seigneurie de Beauthail<sup>44</sup>, qui lui donne une puissance terrienne que ne semble pas chercher les Italiens de Meaux. L'achat de Pierre Le Bourguignon doit correspondre à celui d'une simple terre agricole. Le premier cherche le prestige, le second un revenu supplémentaire. On connaît d'autres exemples de petites terres achetées par les Italiens de Meaux puisqu'en 1347, on saisit des biens d'Olivier Le

---

<sup>33</sup> Arch. nat. : JJ 76, f. 246v.

<sup>34</sup> Philippe et Jean de Juilly ont emprunté 356 livres parisis à la compagnie des Scarampi et Olivier Le Bourguignon (Arch. nat. : JJ 76, f. 106), Gautier de Juilly 119 l. p. à la seule compagnie des Scarampi (*Ibid.*, f. 105) ainsi que Lancelot et Eustache de Juilly pour 80 l. p. (*Ibid.*, f. 105v.).

<sup>35</sup> Pour 293 livres parisis (Arch. nat. : JJ 76, f. 62).

<sup>36</sup> Arch. dép. Seine-et-Marne : 944 F 22/6, p. 2992-3000.

<sup>37</sup> Sur les 68 débiteurs recensés, 38 ont fait une transaction avec les Scarampi sur les foires de Champagne.

<sup>38</sup> Arch. nat. : JJ 68, f. 467.

<sup>39</sup> Arch. nat. : X<sup>1A</sup> 7, f. 24.

<sup>40</sup> Arch. nat. : X<sup>1A</sup> 11, f. 257.

<sup>41</sup> A. Longnon, *op. cit.*, t. III, p. 216.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 216.

<sup>44</sup> Arch. nat. : JJ 65<sup>B</sup>, f. 23v.



Bourguignon, de Roger Bérardi, de la compagnie des Scarampi et de Facin de Montbraut, leur facteur, dans des paroisses voisines de Villenoy, Précy, Quincy et Mareuil<sup>45</sup>.

Les clés de la réussite des Italiens de Meaux se trouvent donc dans la diversité de leurs affaires mais aussi dans la position de Meaux, à mi-chemin entre les foires de Champagne, la région parisienne et les régions plus au nord comme le bailliage de Senlis ou le Vermandois. Ce dernier point est sans doute l'explication de l'existence évidente d'un essor économique à Meaux dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle mais sa mise en lumière reste difficile compte tenu des sources de cette période. Alors que Provins, sans autre horizon que les foires sur le déclin<sup>46</sup>, ne parvient pas à garder sa place économique<sup>47</sup>, Meaux profite de sa proximité avec d'autres marchés, dont le grand marché parisien.

Mickael Wilmart

---

<sup>45</sup> Arch. nat. : JJ 78, f. 84.

<sup>46</sup> La position géographique provinoise, sans rivière navigable et désormais hors des routes commerciales, joue sans doute un grand rôle dans le déclin de la ville.

<sup>47</sup> Voir, par exemple, l'effondrement de la draperie à Provins : Véronique Terrasse, *La commune de Provins (1152-1355). Histoire institutionnelle, administrative et sociale*, thèse de l'EHESS sous la dir. de P. Braustein, 2000, p. 153-154.

## Annexe : Des débiteurs de la compagnie des Scarampi

**N.B. : sauf mention contraire, les personnes mentionnées sont débitrices des Scarampi.**

Nom des débiteurs	Origine géographique	Type de la transaction	Lieu de la transaction	Sources (et date de l'acte mentionnant la transaction)
Communauté des habitants de Barbonval	Bailliage de Vermandois	Avance de 400 l. p.		A.N. : JJ 79 <sup>B</sup> , f. 28v. (1331, vidimus d'un acte de 1329)
Pierre Maquereau	Auxerre	Saisie de 17 tonneaux de vin par les Scarampi et revente à autres		A.N. : X <sup>1A</sup> 7, f. 24 (1335)
Pierre de Berry, écuyer	Bailliage de Sens Comté d'Auxerre	?		A.N. : X <sup>1A</sup> 7, f. 25 et 187v. (1335-1337)
Félix de La Meule	Villeneuve-le-Roi	?		A.N. : JJ 70, f. 90v. (1336)
Colin Pignaut et son fils Jean	Villeneuve-le-Roi	Prêt d'argent (saisie de biens par les Scarampi et revente)	Revente en foires de Champagne	A.N. : X <sup>1A</sup> 9, f. 123 (1340)
Jean de Moret, collecteur des décimes de la Province de Sens	Provins ?	?	Foires de Champagne	A.N. : JJ 74, f. 212 (1342, vidimus d'un acte de 1339)
Thibaud de la Chapelle, chevalier		?	Foires de Champagne	A.N. : X <sup>1A</sup> 8, f. 300 (1343)
Pierre Paul, marchand	Montpellier	?		A.N. : X <sup>1A</sup> 10, f. 21v. (1344)
Bernard Roart, marchand	Montpellier	?		A.N. : X <sup>1A</sup> 10, f. 21v. (1344)
Geoffroy d'Ecauville	Bailliage de Mantes	?		A.N. : X <sup>1A</sup> 10, f. 415

				(1346)
Jean de Landas, chevalier, bailli du comté de Saint-Pol	comté de Saint-Pol	Prêt d'argent		A.N. : JJ 68, f. 436 (1347)
Jeanne de Fienne, comtesse de Saint-Pol	comté de Saint-Pol	Prêt d'argent		A.N. : JJ 68, f. 436 (1347)
Pierre de Chambly, chevalier	?	Prêt d'argent ?	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 100 (1347)
Jean de Mondreville	?	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 103v.
Gautier de Juilly, chevalier et son frère Jean	Diocèse de Meaux	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 105 (1347)
Lancelot et Eustache de Juilly, chevalier	Diocèse de Meaux	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 105v. (1347)
Philippe de Juilly, chevalier, et son frère Jean, écuyer	Diocèse de Meaux	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 106. (1347)
Jean d'Yerres	?	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 69v., f. 69v. (1347)
Jean de Luzarches, chevalier	Bailliage de Senlis	Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 112bis (1347)
Gui de Tournebu, chevalier, seigneur de Louye et Muzy	Normandie	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 71 (1347)
Jean de Raye, chevalier	Bourgogne	Prêt d'argent		A.N. : JJ 77, f. 182 (1347)
Enguerrand de Witasse, chevalier, châtelain de Raches	Environs de Douai	Prêt d'argent		A.N. : JJ 77, f. 182 (1347)
Philippe de Solers, chevalier, et son frère Jean		Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 250 (1347)
Pierre de Solers, chevalier		Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 250 (1347)

Guillaume d'Esmerly		Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 250 (1347)
Guillaume de Bury, écuyer		Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 220. (1347)
Pierre de Pacy, seigneur de Pomponne, gruyer de Halatte	Environs de Lagny ou de Senlis	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 62 (1347)
Simon de Quanters, écuyer		Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 58v. (1347)
Béatrice de Pomponne, femme de feu Philippe de Montgroissin et son fils Regnault de Montgrassin		Prêt d'argent		A.N. : JJ 68, f. 86v. (1347)
Jean de Châtillon, seigneur de Dampierre	Champagne	Achat d'un cheval Prêt d'argent	Foire de Lagny de 1345 Foires de Champagne	A.N. : JJ 68, f. 467. (1347)
Pierre de Gannes, chevalier	Bailliage de Senlis	Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 59v. (1347)
Warin de Bécourt, chevalier	Artois	Prêt d'argent		A.N. : JJ 68, f. 466v. (1347)
Alexandre Mauvestu	Aulnay-sur-Marne (Champagne)	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 67, f. 67v. (1347)
Mathieu d'Esmerly, chevalier et son père Renaud d'Esmerly		Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 250v. (1347)
Enguerrand le Vicomte		Prêt d'argent		A.N. : JJ 77, f. 67 (1347)
Jean de Saffres, chevalier	Bourgogne	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 77, f. 72v. (1347)
Robert Bourreaux	Grancey (Bourgogne)	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 77, f. 72v. (1347)
Richard Le Maire, écuyer	Montataire (Bailliage de Senlis)	Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 185 (1347)

Isabelle de Saulx, dame de Bussières	Bourgogne	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 77, f. 77v. (1347)
Isabelle de Lorraine, dame d'Ancerville et feu son mari Erart de Bar	Bar-le-Duc	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 246v. (1347)
Thibaud de Bar, seigneur de Pierrepont	Bar-le-Duc	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 246v. (1347)
Geoffroy d'Appremont	Lorraine	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A. N. : JJ 76, f. 246v. (1347)
Communauté des habitants d'Ancerville	Lorraine	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A. N. : JJ 76, f. 246v. (1347)
Communauté des habitants d'Aulnois-en-Perthois	Lorraine	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A. N. : JJ 76, f. 246v. (1347)
Communauté des habitants de Haironville	Lorraine	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A. N. : JJ 76, f. 246v. (1347)
Communauté des habitants de <i>Saudrupt</i>	Lorraine	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A. N. : JJ 76, f. 246v. (1347)
Communauté des habitants de Cousances	Lorraine	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A. N. : JJ 76, f. 246v. (1347)
Pierre de Messelan, écuyer, feu son père Pierre de Messelan et Agnès de Fains, sa mère	Gâtinais	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A. N. : JJ 76, f. 137v. (1347)
Jean de Virsy		Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 177. (1348)
Jean de Puiseux	Bailliage de Senlis	Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 186 (1348)
Laurent Morel	Fescheux (diocèse de Meaux)	Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 197 (1348)
Guillaume de Mailly, bourgeois	Auxerre	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 77, f. 93 (1348)

Hugues de Bouconvillers		Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 110 (1348)
Jacques de Bussières, écuyer	Champagne	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 76, f. 3 (1348)
Girard de Coulpaix, chevalier, châtelain royal d'Hirson	Valois	Prêt d'argent		A.N. : JJ 77, f. 125v. (1348) dette contractée en plusieurs fois depuis 1333
Erard de Thianges, chevalier, seigneur de Marolles		Prêt d'argent		A.N. : JJ 77, f. 110 (1348)
Pierre de Rochefort, seigneur du Puiset		Prêt d'argent		A.N. : JJ 77, f. 177v. (1348)
Jeanne de l'Isle, dame de Marly	Bailliage de Senlis	Prêt d'argent		A.N. : X <sup>1A</sup> 11, f. 143v. (1349)
Jean de Fouilly, chevalier	Vermandois	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 77, f. 147v. (1349)
Brongniart de Belloy, chevalier et sa femme Béatrix d'Airaines		Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 77, f. 189v. (1349)
Jean de Villetes, drapier	Châlons-en-Champagne	Saisie de drap par les Scarampi	Foires de Champagne	A.N. : X <sup>1A</sup> 11, f. 257 (1349)
Jean de Salein, drapier	Châlons-en-Champagne	Saisie de drap par les Scarampi	Foires de Champagne	A.N. : X <sup>1A</sup> 11, f. 257 (1349)
Jeançon de Dammartin, drapier	Châlons-en-Champagne	Saisie de drap par les Scarampi	Foires de Champagne	A.N. : X <sup>1A</sup> 11, f. 257 (1349)
Catherine de la Cordelière, drapière	Châlons-en-Champagne	Saisie de drap par les Scarampi	Foires de Champagne	A.N. : X <sup>1A</sup> 11, f. 257 (1349)
Aubertin Stangon, drapier	Châlons-en-Champagne	Saisie de drap par les Scarampi	Foires de Champagne	A.N. : X <sup>1A</sup> 11, f. 257 (1349)
Jean d'Aumare, chevalier, sire de Silly et de Tillard	Vermandois	Prêt d'argent	Foires de Champagne	A.N. : JJ 78, f. 110 (1350)

Jean Roussel dit Mauvoir et sa femme Alix	Bailleul (bailliage de Senlis)	Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 130v. (s. d.)
Guillaume Delcourt, chevalier		Prêt d'argent		A.N. : JJ 76, f. 47 (s. d.)